



Association suisse des Amis
de Sœur Emmanuelle

49, route de Sous-Moulin
1226 Thônex
+41 (0)22 348 20 85
info@asase.org
www.asase.org



LETTRE AUX AMIS DE SŒUR EMMANUELLE

N°156

JUIN 2024

« Partout et toujours, cherche sans te lasser le remède qui soulage, sème l'espoir : ça vivifie, et ton amour peut faire des miracles. »

Chers Amis,

Notre association fête ses 45 ans d'existence en ce mois de juin.

Quarante-cinq années d'engagement au service des populations de pays parmi les plus pauvres du monde. Cet anniversaire est aussi l'occasion de célébrer votre générosité : grâce à votre soutien fidèle, des centaines de milliers d'enfants et d'adultes démunis d'Égypte, du Soudan, puis du Soudan du Sud et d'Haïti, ont obtenu une aide leur permettant de « se tenir debout » avec espoir et dignité en changeant eux-mêmes les conditions de leur vie.

Lors de notre Assemblée Générale du 30 mai, en présence des responsables de nos programmes au Soudan du Sud et en Haïti, nous avons signalé que les bons résultats de l'exercice 2023 ont permis de compenser les déficits de l'année précédente, de dons par rapport à nos engagements.

Nos comptes 2023 ont en effet bénéficié de quelques dons exceptionnels, notamment **deux legs** de donateurs qui ont souhaité poursuivre leur soutien généreux au-delà de leur vie ici-bas.

Pour celles et ceux qui aimeraient prendre de telles dispositions, rappelons que vos dons sont déductibles fiscalement, et que les legs sont exonérés des droits de succession.

Fin mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Genève les représentants des associations Sœur Emmanuelle en Europe :

Asmae et Opération Orange en France, Hilfswerk en Autriche et Sœur Emmanuelle Belgium. De taille et de fonctionnement différents, toutes ces associations réalisent un travail formidable dans la lignée de notre inspiratrice commune. Cela a été l'occasion de partager nos expériences et de resserrer nos liens, en ouvrant des perspectives d'actions communes. *Yallah*, en avant !

Lors de sa visite en mai, Betram, le coordinateur des programmes au Soudan Sud, nous a donné des nouvelles des actions entreprises sur place par notre partenaire local, la Société Saint-Vincent-de-Paul, Juba (SVDP).

Pour un rappel historique des problèmes endurés par la population du pays, **je vous invite à lire un article publié sur le portail catholique suisse cath.ch à partir d'une interview de Betram** réalisée à Genève : <https://www.cath.ch/newsf/dans-un-soudan-du-sud-meurtri-les-eglises-construisent-lunite/>



De gauche à droite : Betram Gordon Kuol (coordinateur des programmes au Soudan du Sud), Monique d'Hérouville (présidente adjointe d'Opération Orange de SE), Christophe Etien (directeur de SE-Belgium), Waltraud Liebig (directrice de Hilfswerk-SE), Patrick Bittar (directeur d'ASASE), Florence Rivollet (présidente d'ASASE) et Adrien Sallez (directeur général d'Asmae-SE).

La situation au **Soudan du Sud** est déplorable : le pays a été **classé par le FMI comme le plus pauvre au monde en 2024, en considérant le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat.**

En effet, la chute constante de la livre (valeur divisée par 600 depuis la création du pays !) s'est encore accélérée en 2024 en passant de 988 SSP/\$ au 1^{er} janvier à 3000 SSP/\$ en mai ! Comme tout est importé dans le pays, cela induit une inflation qui affecte gravement le pouvoir d'achat de la population. En un an, les prix des denrées alimentaires et des matériaux de construction ont augmenté entre 33% et 80%.

L'Etat s'endette, juste pour payer (avec des mois de retard) ses employés : les revenus pétroliers des vingt prochaines années ont déjà été vendus à l'étranger.

En plus, le principal pipeline transportant du brut vers le Soudan pour l'exportation ne fonctionne plus depuis février : un problème technique n'est pas résolu du fait des complications liées à l'insécurité induite par la guerre au Soudan.

Dès lors, en quête de nouvelles sources de revenus non pétrolières, le gouvernement a annulé en mars toutes les exemptions fiscales pour les importations. Le système donnait lieu à de nombreux abus, de sociétés qui importaient par exemple de l'alcool. Le gouvernement a donc préféré annuler l'ensemble des exemptions et réexaminer chaque demande.

Celle de SVDP a finalement été acceptée fin mai, au prix de multiples démarches des équipes et de perturbations du calendrier de certaines activités.

Ainsi le démarrage de la nouvelle unité d'élevage avicole (dont la construction, sur le terrain de la ferme de Nyarjwa, a été achevée fin avril) va accuser un retard de deux mois.

La nourriture des poussins a été finalement livrée fin mai, avant les poussins (en juin), par sécurité. Rappelons que cette nouvelle unité avicole fait partie des 7 programmes générateurs de revenus (PGR) destinés à améliorer l'autofinancement, par SVDP, de ses programmes de développement, comme la formation professionnelle.

Les 9 formations proposées au Centre de Lologo affiche cette année un nombre record d'apprentis : 448, dont 42% de femmes.

Comme chaque année, le nombre de postulants en début d'année a été bien supérieur aux places offertes (le double en l'occurrence), traduisant la forte demande des jeunes pour ces formations d'un an, dont l'impact réel sur leur vie est chaque année constaté lors d'une enquête sur un échantillon de diplômés des sessions antérieures.

Le nouveau bâtiment de l'école maternelle et primaire Saint-Vincent à Lologo a été achevé en janvier. Lors de son inauguration en février en présence de ses donateurs autrichiens, le ministre de l'Éducation a « flashé » sur les pupitres des élèves (en bois et métal) fabriqués par deux nouveaux menuisiers de l'atelier de Fabrication de meubles en bois (un autre PGR). Comme les écoles publiques de Juba en sont dépourvues, le ministère a signé avec SVDP en mai une première commande de 300 pupitres.



Comme les écoles publiques de Juba en sont dépourvues, le ministère a signé avec SVDP en mai une première commande de 300 pupitres. Avec un effectif par classe réduit grâce à ces nouveaux bâtiments, et la distribution d'un goûter, les 1000 élèves bénéficient désormais de bonnes conditions d'instruction.

Betram et son équipe font un travail extraordinaire. Mais ils savent que **sans vous, rien ne serait possible**, et leur reconnaissance à votre endroit est immense.

Un grand merci d'avance pour votre soutien et vos dons !

Pour les legs, vous pouvez vous adresser à notre Trésorier, Lionel Teminian, qui est fiscaliste et pourra vous renseigner : teminian@cofigen.ch

Patrick Bittar
Directeur